

**COMPTE RENDU DE LA 5^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017
TENUE LE MARDI 28 FÉVRIER 2017 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

Présences :	Rémy Brazeau, Stéphane Chouinard, Simon Gélinau, Gunnar Didié, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel, Monique Messier, Denis Patterson, Danielle Pépin, France Perreault, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
Absences motivées :	Athéna Cyr, Paul-Antoine Jetté, Diane Pepin et Sylvie Roy,
Invités :	Nathalie Belzile, Linda Deroy, Isabelle Deslauriers, Marie-Eve Lafontaine (stagiaire) et Dominic Leblanc
Président d'assemblée :	Alain Lamarre
Secrétaire :	Chantale Gagné

5.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

D'entrée de jeu, Alain Lamarre indique qu'une attention particulière sera apportée lors de l'élaboration du prochain calendrier des réunions afin de ne pas tenir d'assemblée lors d'une journée d'activités pédagogiques.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit Simon Gélinau, qui remplace Julien Lapan, et Remy Brazeau, représentant les étudiants.

5.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL170124-01

Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par France Perreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 5.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 5.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 5.3 Adoption du compte rendu du 29 novembre 2016**
- 5.4 Suivi du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2016**
- 5.5 Présentation du rapport de libération de tâche**
 - 5.5.1 Activités pédagogiques en milieu de tâche
Invitée : Nathalie Belzile, enseignante, Techniques administratives
 - 5.5.2 Analyse d'opportunités pour le programme CASF
Invitées : Nathalie Belzile et Isabelle Deslauriers, enseignantes, Techniques administratives
- 5.6 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'AEC Logistique et transport (RAC)**
Invitée: Linda Derooy
- 5.7 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au Rapport d'évaluation du système d'assurance-qualité (SAQ) du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption**
- 5.8 Plan de développement des programmes d'études**
- 5.9 Autres points**
- 5.10 Information**
 - 5.10.1 Calendrier scolaire 2017-2018
 - 5.10.2 Plan de travail de la commission des études 2016-2017
 - 5.10.3 Cours complémentaires
- 5.11 Prochaine rencontre :**
- le mardi 28 mars 2017 à 13 h 30
- 5.12 Levée de l'assemblée**

5.3 Adoption du compte rendu du 29 novembre 2016

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2016 avec la convocation.

Le nom de Dominic Leblanc sera retiré comme invité au point 4.9 et celui de Denis Côté sera corrigé au point 4.11.

Une modification est demandée au point 4.8 *Présentation de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2017-2018 et de l'offre de cours d'éducation physique pour 2017-2018*. Le dernier paragraphe se lira comme suit : « *Julien Lapan porte à l'attention des membres qu'il y a des imprécisions dans le Cadre de référence des cours complémentaires et qu'il y aurait lieu de réviser ce document, car ces zones imprécises mériteraient d'être clarifiées.* »

CDEL170124-02

Sur une proposition de Simon-Philippe Lebel, dûment appuyée par Monique Messier, il est résolu d'adopter le compte rendu modifié de la réunion du 29 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

5.4 Suivi du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2016

En suivi des préoccupations soulevées par Julien Lapan au point 4.15.2 relatives au mode de nomination à la coordination du cheminement Tremplin DEC ainsi qu'au rôle du conseil de la réussite, Alain Lamarre indique que les discussions sont reportées à la prochaine commission des études. Un document facilitant les échanges sera produit.

Dans un autre ordre d'idée, Monique Messier se questionne quant au suivi des entraînements supervisés du Défi Cardio suite à la requête des membres de l'Association générale étudiante du Cégep à ce propos. Alain Lamarre mentionne que les actions ont été effectuées comme il est mentionné dans le compte-rendu du 29 novembre.

De concert avec le département d'éducation physique, une évaluation a été réalisée pour le cours d'éducation physique 103 dans lequel se retrouve le Défi cardio. Jean-Luc Trussart fait part aux membres des constats et des recommandations.

Tout d'abord, les activités de ce cours respectent la compétence et le nombre d'heures-contact. Il souligne que les entraînements supervisés favorisent la réussite des étudiants. Ces entraînements font partie des heures personnelles, mais il faudrait valider la possibilité de les inclure dans l'horaire des étudiants. Par ailleurs, les entraînements doivent également respecter les balises des mardis et jeudis de 12 h à 14 h.

Il informe les membres que la direction et le département d'éducation physique ont convenu de mettre en œuvre les éléments suivants dès la session d'hiver 2017 :

1. Les entraînements supervisés se tiendront aux deux semaines, donc il y en aura sept au lieu de huit;
2. Les enseignants du cours d'éducation physique 103 doivent harmoniser leurs exigences pour les travaux;
3. Les accommodements sont maintenus;
4. Les entraînements supervisés durant la période du mardi entre 12 h et 14 h sont retirés afin de respecter les règles du cadre horaire, avec la possibilité d'en offrir pour les étudiants qui en feront la demande;
5. La direction a accepté de lever la dérogation pour la période du jeudi de 12 h à 14 h;
6. Le département évaluera les effets de la modification des différents niveaux sur la réussite des élèves;
7. Une page web ou autre pourrait être élaborée afin d'expliquer les objectifs du Défi cardio en vue d'une présentation à la commission des études et à la journée pédagogique du mois d'août.

Il est à noter que les enseignants donnent déjà 20 minutes à la fin de leurs cours pour libérer les élèves.

Rémy Brazeau indique qu'il est en accord avec cette proposition et il salue les suivis et accommodements offerts.

5.5 **Présentation du rapport de libération de tâche**

5.5.1 Activités pédagogiques en milieu de travail

Invitée : Nathalie Belzile, enseignante, Techniques administratives

Nathalie Belzile indique que ce projet de libération, réalisé en 2015-2016, consistait à développer des ententes de partenariats avec différents intervenants de l'industrie des assurances et des services financiers afin que nos étudiants puissent bénéficier d'activités pédagogiques en lien direct avec le marché. Ce projet était dans le cadre du programme d'études *Conseil en assurances et en services financiers* (410.CO).

Elle explique les actions réalisées et souligne que les démarches entreprises ont contribué à faciliter la recherche de milieux de stage et qu'elles permettent d'avoir un meilleur contrôle afin d'éviter que les entreprises de l'industrie offrent des emplois à nos étudiants avant leur diplomation.

Les membres félicitent Nathalie Belzile car ces actions sont bénéfiques pour la reconnaissance et la valorisation du programme.

5.5.2 Analyse d'opportunités pour le programme CASF

Invitées : Nathalie Belzile et Isabelle Deslauriers, enseignantes, Techniques administratives

Isabelle Deslauriers informe les membres que son projet était lié à celui présenté par Nathalie Belzile précédemment. Elle indique que les opportunités de développement qui ont été explorées dans le cadre de son projet de libération sont :

1. l'offre d'un programme de formation préparatoire spécifique au nouveau programme de qualification en assurances de personnes;
2. l'offre d'un programme de formation de cours spécifique et modulaire en assurance de dommages;
3. le démarrage d'un DEC satellite au cégep de l'Outaouais à Gatineau.

L'objectif de la libération était de combiner la phase exploratoire de ces opportunités et la phase de développement et d'implantation, notamment pour le programme de formation en assurance de personnes, en collaboration avec la formation continue. Lors de la rencontre de démarrage, il a été convenu avec la direction du collège de procéder dans un premier temps aux étapes exploratoires pour les opportunités ciblées, afin de guider la prise de décision stratégique de la direction du collège et de la direction de la formation continue.

Elle fait part aux membres que la compagnie Intact assurances a communiqué avec nous afin de valider la possibilité de développer une offre de formation spécifique au programme avec une passerelle.

C'est donc le projet de développement d'un programme de formation de cours spécifique et modulaire en assurance de dommages avec Intact qui a été ciblé et priorisé comme projet avec la formation continue. Elle fait part des actions menées et précise que le dossier a été transféré à la formation continue.

Les membres félicitent Isabelle Deslauriers pour les actions menées dans le cadre de sa libération de tâche. On souligne qu'il serait intéressant de pouvoir mettre de l'avant toutes les opportunités de développement explorées.

Isabelle Deslauriers termine en soulignant la volonté du programme de travailler en collaboration avec la formation continue.

5.6 Avis à formuler au conseil d'établissement pour la grille révisée de l'AEC pour Techniques d'éducation à l'enfance

Invitée: Linda Deroy

L'attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance a été élaborée en 2001 et rendue disponible au plan provincial à tous les cégeps désireux de l'offrir. Depuis, le monde de la petite enfance a beaucoup évolué. Désireux de mieux répondre au marché de l'emploi, le Cégep de Rivière-du-Loup a, en 2013 et au nom de l'ensemble des cégeps, entrepris des démarches afin de réviser cette AEC.

La nouvelle version du programme JEE.OK a été élaborée en tenant compte des suggestions du milieu, autant des professionnels dans le domaine, que des enseignants et enseignantes ainsi que des conseillers et conseillères pédagogiques des cégeps. Deux sondages ont été réalisés auprès des employeurs et auprès des collèges concernés. En mai 2014, après analyse des résultats de ces sondages, le comité de révision a procédé à l'analyse de la situation de travail (AST) avec des éducatrices provenant de différents services de garde et de différentes régions, puis l'élaboration des tâches et des responsabilités en fonction du milieu de travail a été effectuée. À l'automne 2014, les conseillers et conseillères pédagogiques des collèges ont été consultés, et en 2015, l'AEC JEE.OK révisée est devenue disponible.

Depuis plusieurs années, le Service de la formation continue du Cégep régional de Lanaudière offre l'AEC Techniques d'éducation à l'enfance, principalement en mode intensif à temps complet, et aussi via la reconnaissance des acquis. À compter de l'automne 2017, l'AEC révisée (version 2015) remplacera le programme actuellement offert.

Linda Deroy passe en revue les modifications apportées à la grille de cours.

Cette AEC a été présentée au département de Techniques d'éducation à l'enfance et il a été convenu qu'une évaluation régulière soit faite afin d'effectuer les ajustements nécessaires, s'il y a lieu, en lien avec le DEC.

CDEL170124-05

Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour la grille révisée de l'AEC pour Techniques d'éducation à l'enfance.

Adoptée à l'unanimité.

5.7 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au Rapport d'évaluation du système d'assurance qualité (SAQ) du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Alain Lamarre précise que ce document avait été présenté le 13 septembre dernier. Tous les cégeps sont soumis à cette opération et chaque collège constituant a travaillé sur son rapport selon un gabarit régional. Il rappelle que la commission des études avait émis le souhait de prendre du temps pour instituer des mécanismes de consultation. Étant donné l'avancement des travaux au collège constituant de L'Assomption, nous avons donc reporté les travaux. Ce point a été mis à l'ordre du jour chaque commission des études.

Simon Gélinau mentionne que la partie enseignante a adopté une résolution à l'unanimité en assemblée générale pour le rejet de ce rapport. Il ajoute que du point de vue de l'AFNEQ, il y a une préoccupation à l'égard de l'assurance qualité quant à l'autonomie des enseignants. Depuis 2014, l'AFNEQ a proposé de s'opposer à ce processus.

Alain Lamarre indique que lorsqu'il a accepté le poste de directeur du collège constituant, il avait convenu de travailler en harmonie avec le milieu en leur laissant toujours l'opportunité de s'exprimer sur les dossiers en cours.

À la réunion du 13 septembre, il a ouvert la porte pour permettre la discussion et pour recevoir les inconforts. Il trouve dommage que la commission des études se soit donnée de l'espace pour en débattre et que rien n'a été fait en ce sens. Aucun commentaire n'a été porté à son attention.

Simon Gélinau accueille ces commentaires. Il indique que le document a été distribué à chaque coordonnateur cet automne. Lors de l'assemblée syndicale des enseignants, la porte était ouverte à la discussion et à des amendements. Un membre a proposé le rejet du rapport et cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

CDEL170124-03

Aux termes des discussions, sur une proposition de Simon Gélinau, dûment appuyée par Simon Philippe Lebel, il est résolu de procéder à un vote secret quant à l'avis à transmettre au conseil d'établissement relatif au Rapport d'évaluation du système d'assurance qualité (SAQ) du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Le résultat du vote :

Pour : 6
Contre : 4
Abstentions : 3

Un avis favorable est adopté à la majorité.

5.8 Plan de développement des programmes d'études

Gunnar Didié présente le plan de développement des programmes d'études.

5.9 Autres points

Sans objet.

5.10 Information

5.10.1 Calendrier scolaire 2017-2018

Denis Patterson dépose séance tenante le calendrier scolaire 2017-2018 révisé. Il indique que les dates d'abandon des cours ont été modifiées.

5.10.2 Plan de travail de la commission des études 2016-2017

Alain Lamarre informe les membres que le plan de travail de la commission des études sera révisé en raison des intérim et des nouvelles nominations. L'état de situation sera fait lors de la présentation du bilan.

5.10.3 Cours complémentaires

Denis Patterson remet aux membres l'offre de cours complémentaires révisés pour 2017-2018 et porte à l'attention de tous les modifications apportées.

5.11 Prochaine rencontre

La prochaine réunion de la commission des études est prévue le mardi 28 mars 2017 à 13 h 30.

5.12 Levée de l'assemblée

CDEL170124-08

Il est proposé par Stéphane Chouinard de lever la séance à 15 h 25.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée